

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté  
**Point n°2011/26 du 30 juin 2011**

Informations du jeudi 23 au mercredi 29 juin

| A la Une |

**Eau potable – zoom sur la gestion d'une alerte**

En mai 2011, le résultat d'une analyse de contrôle de l'eau d'un captage en Franche-Comté a révélé la présence de 2-butoxyéthanol acétate (ou acétate de butyl glycol) à une concentration de 20 000 µg/L (20 mg/L), limite de détection du laboratoire. Des travaux étaient effectués à proximité du captage et pouvaient constituer une origine possible de contamination. En l'absence de valeurs réglementaires, une démarche d'évaluation du risque sanitaire a été effectuée dans l'urgence à partir de recherches bibliographiques, essentiellement américaines.

L'acétate de butyl glycol est un solvant industriel incolore à odeur fruitée. Des études sur l'animal ont montré que l'effet majeur était l'hématotoxicité. En revanche, on dispose de peu de données chez l'homme. L'ATSDR (Agency for Toxic Substances and Disease Registry) propose de fixer la VTR (Valeur Toxicologique de Référence) pour le 2-butoxyéthanol acétate à partir du 2-butoxyéthanol qui est métabolisé de la même façon (mêmes métabolites). Pour ce produit a été retenue la VTR la plus contraignante et la plus récente proposée par l'US-EPA (US Environmental Protection Agency) en toxicité chronique à partir d'une étude du NTP (National Toxicology Program). Pour les toxicités aiguës et sub-chroniques ont été retenues les valeurs de l'ATSDR.

La concentration observée correspondait à des quantités absorbées non acceptables pour des effets à long terme et acceptables sur le court terme. Après une demande d'arrêt de l'utilisation du puits de captage contaminé ainsi que d'un autre situé en aval potentiellement concerné, les analyses de confirmation demandées par l'ARS sur l'ensemble des captages de la zone (par le même laboratoire) concluaient à des concentrations inférieures à la limite de détection de 20 mg/l que pouvait atteindre le laboratoire. Un autre laboratoire, celui de la zone de défense Est (Anses, ex- AFSSA) a été consulté par l'ARS pour vérifier ces résultats et engager de nouvelles analyses avec un seuil de quantification plus bas. L'étude des données disponibles par le laboratoire de l'Anses a indiqué que le premier résultat de 20 mg/L mentionné au premier paragraphe était un faux positif.

Cet épisode rappelle la nécessité de vérifier les signaux environnementaux, en l'occurrence par une analyse par deux laboratoires différents. Si des mesures de gestion ont légitimement été mises en œuvre au vu du premier signalement, l'absence de confirmation du signal a conduit à lever ces premières mesures de gestion engagées, permettant ainsi un retour à la normale.

## | Signalements |

*Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.*

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole	1	1	1		2	1		1
Méningite								
Légionellose	1	1	2		1			
Hépatite A								
Tuberculose	2	2	1	1				
TIAC*	1		1				1	

\* Toxi-Infection Alimentaire Collective

**Autres signalements**Sanitaires :

- 1 cas confirmé et 5 cas possibles de gale dans un établissement de santé implanté dans l'Yonne
- 1 diarrhée sanglante signalée dans l'Yonne ; investigations en cours
- 1 cas de brucellose dans le Territoire-de-Belfort
- 1 suspicion de TIAC dans l'Yonne

Environnementaux :

- 1 mesure de radon à plus de 1000 Bq/m3 dans un établissement scolaire en cours de vérification
- présence de *Legionella pneumophila* dans l'échantillon prélevé dans un établissement recevant du public de Haute-Saône
- 2 restrictions d'usage de l'eau au cours de la semaine 25 à Servin et à Vuillafans (Doubs)

## | Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte.  
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 |

### Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Département actuellement en niveau MIGA

Le tableau de prévisions nationales d'IBM de Météo-France peut être consulté sur le site [www.meteo.fr/meteonet/ars-pref](http://www.meteo.fr/meteonet/ars-pref). Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site [www.atmosfair-bourgogne.org](http://www.atmosfair-bourgogne.org) pour la Bourgogne et [www.atmo-franche-comte.org](http://www.atmo-franche-comte.org) pour la Franche-Comté.

## | Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SAnitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

### Commentaires :

On constate un pic d'admissions pour hyperthermies les 27 et 28 juin dans les services d'urgences des deux régions (hors Nièvre et Côte d'Or qui ne participent pas au réseau Sursaud) : 8 admissions dans l'Yonne, 4 dans le Doubs, 3 en Haute-Saône, 1 en Saône-et-Loire et 1 dans le Territoire-de-Belfort ; pour ces 17 admissions, le sex-ratio est proche de 1 ; 2 patients avaient moins de 5 ans, 5 avaient entre 10 et 19 ans, 8 avaient entre 20 et 43 ans, et 2 avaient plus de 70 ans.

Ce pic, attribuable aux fortes températures de lundi et mardi, a probablement été plus marqué dans les départements les plus chauds (maximales de 37°C et de 38°C dans l'Yonne, de 38°C et 38°C dans la Nièvre). On remarque cependant qu'un seul cas a été admis dans le département de Saône-et-Loire alors qu'il avait été placé en vigilance jaune par Météo-France (maximales de 35°C et 36°C) et qu'une augmentation des hyperthermies a déjà été observée à cette période de l'année (figure 5b) sans être aussi marquée.

Par ailleurs, ces fortes températures (qui ne se sont pas prolongées pendant la nuit) ne se traduisent pas par une augmentation des autres indicateurs surveillés par la Cire.

### Complétude :

Les indicateurs de tous les hôpitaux ont pu être pris en compte.

Figure 1 |

#### Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions

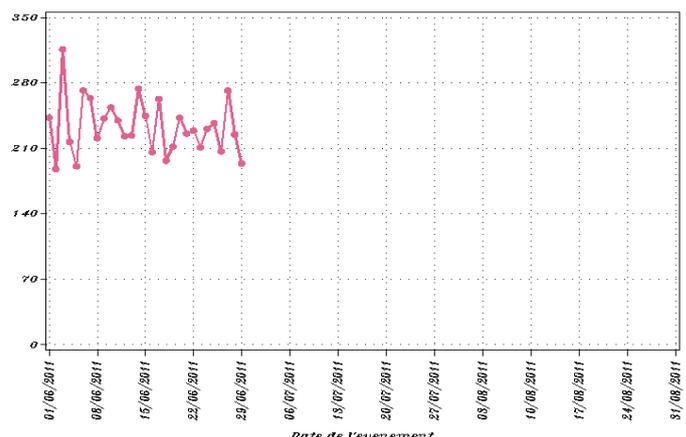


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 2 |

#### Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions

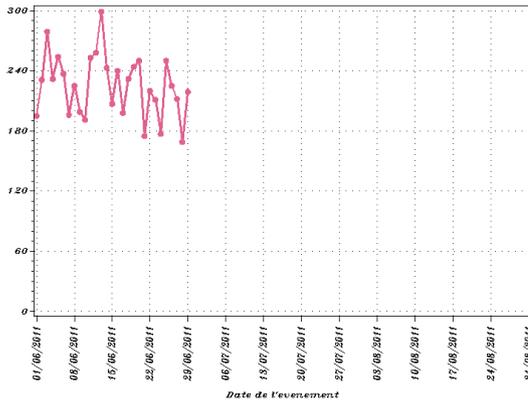


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 3

Nombre de d'actes SOS Médecins des 2 régions

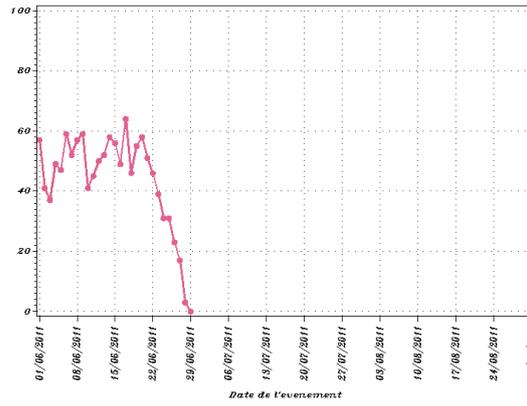


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Figure 4

Nombre de décès issus des états civils des 2 régions\*



Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 5a

Nombre de pathologies liées à la chaleur\*\* dans les 2 régions

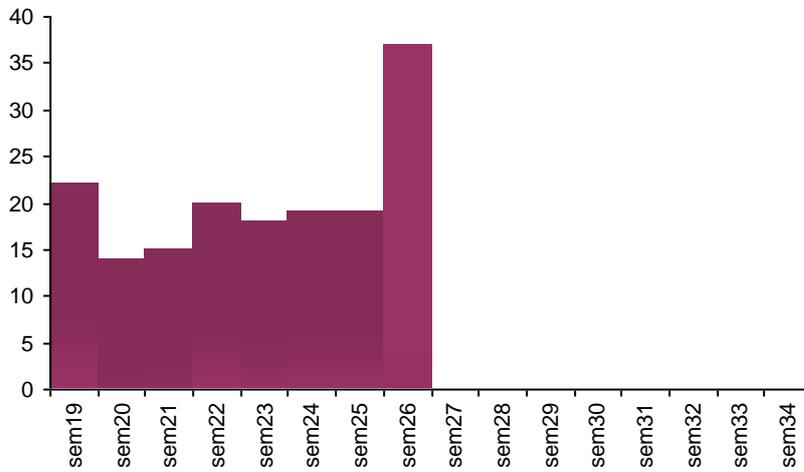
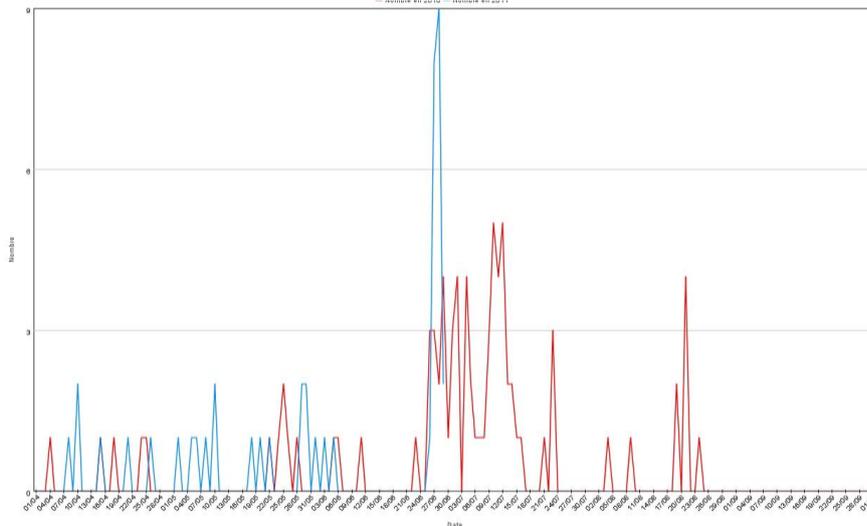


Figure 5b

Nombre d'hyperthermies dans les 2 régions (2010 en rouge, 2011 en bleu)



\* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)  
 \*\* comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud<sup>®</sup>,  
 ARS sièges et délégations territoriales,  
 Samu Centre 15,  
 Météo France,  
 ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
 Claude Tillier

Epidémiologistes  
 François Clinard  
 Olivier Retel  
 Lucie Schapman  
 Anne Serre  
 Jeanine Stoll  
 Elodie Terrien  
 Sabrina Tessier

Statisticienne  
 Sandrine Daniel

Interne de santé publique  
 Farid Kabiche

Stagiaire  
 Nelly Krebs

Secrétaire  
 Mariline Ciccardini

Directeur de la publication  
 Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs  
 L'équipe de la Cire

Diffusion  
 Cire Bourgogne/Franche-Comté  
 2, place des Savoirs  
 BP 1535 21035 Dijon Cedex  
 Tél. : 03 80 41 99 41  
 Permanence : 06 74 30 61 17  
 Fax : 03 80 41 99 53  
 Courriel : ars-bourgogne-franchemonte-cire@ars.sante.fr  
<http://www.invs.sante.fr>